

Charte d’Ethique et d’Engagement de l’Innovation Makers Alliance - DT IMA

L’association IMA s’est constituée sur la base de valeurs et de principes d'action et de comportement, fondés sur des rapports de confiance permanents entre ses membres. Les membres sont les représentants des sociétés adhérentes de l’IMA.

PRINCIPES D’ACTION

· Respect de la loyauté

Les membres de l’IMA ont pour principe la loyauté à l’égard des autres participants afin d’instaurer et de maintenir des relations de confiance durables.

· Participation active

Les sociétés adhérant à l’IMA et leurs représentants, membres de l’IMA, s’engagent à contribuer activement à la vie de l’Association en apportant leur expérience et leur savoir faire aux travaux collectifs.

Les membres représentants s’engagent :

- à se comporter en ambassadeur de l’IMA et à promouvoir l’IMA auprès de leur organisation, leurs pairs, de l’écosystème (Offreurs, Laboratoires de Recherche, Universités, etc..)
- à répondre dans un délai convenable aux différents questionnaires qui pourraient leur être envoyés
- à contribuer au moins aux travaux d’une cellule
- à participer activement dans la mesure de leurs compétences, de leurs moyens, et de leurs autorisations internes aux événements de l’IMA, soit en tant que membre d’un comité de programme, soit à travers un retour d’expérience ou une table ronde, soit en apport de contenu.

PRINCIPES DE COMPORTEMENT

· Confidentialité

Chaque membre de l'IMA s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations professionnelles présentées, sans accord explicite des membres émetteurs et du bureau exécutif de l'Association. Chacun des participants, membre permanent ou occasionnel, s'interdit d'utiliser directement ou indirectement, à des fins personnelles, des informations sensibles qu'il pourrait détenir dans le cadre de l'association.

· Conflits d'intérêts

Chaque membre de l'IMA se doit d'éviter toute situation de conflit entre les intérêts de l'Association et ses intérêts personnels ou ceux de ses proches.

L'Association est un club d'utilisateurs. Cependant certains de ses membres peuvent appartenir à des sociétés adhérentes qui peuvent avoir dans leurs missions une offre de service pour les autres adhérents. Il est impératif dans ce cas que les représentants membres de ces dites sociétés aient un comportement irréprochable et n'utilisent pas ce cercle de confiance pour promouvoir les offres de services de la société qui les emploie.

J'accepte les conditions énoncées dans la Charte d'Éthique et d'Engagement de l'Innovation Makers Alliance - DT

Signature du nouveau membre :

Nom : Prénom :

Titre :

Société :

Mail : N° de mobile :

